

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL DU GÂTINAIS FRANCAIS

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 décembre à dix-neuf heures s'est réuni, sur la Commune de Milly-la-Forêt, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional du Gâtinais français dûment convoqué le 27 novembre 2025, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques BOUSSAINGAULT.

Nombre de membres

EN EXERCICE 163
PRESENTS : 61
VOTANTS : 106

OBJET :

**FINANCES -
Financement du
poste d'économie
de flux (Service
d'accompagnement
à la maîtrise
de l'énergie pour
les collectivités)**

Nomenclature ACTES :
7 Finances locales
7.1 Décisions
budgétaires

Transmis au Contrôle de
Légalité le :

15 DEC. 2025

Affichage le :

15 DEC. 2025

COLLEGE DE LA REGION

Étaient présents ou représentés : Madame Valérie LACROUTE (pouvoir) et Messieurs Gérard HÉBERT (pouvoir), Jacques HULEUX (pouvoir) ;

Étaient absents : Mesdames Marianne DURANTON, Julie GARNIER, Aurélie GROS et Messieurs Sébastien DROMIGNY, Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT ;

COLLEGE DES DEPARTEMENTS

Étaient présents ou représentés : Mesdames Annie PIOFFET, Béatrice RUCHETON et Messieurs Jean-Marc CHANUSSOT (pouvoir), Guy CROSNIER, Pascal GOUHOURY (pouvoir) ;

Étaient absentes : Mesdames Annick DISCHBEIN, Julie GOBERT ;

Était excusé : Monsieur Nicolas MEARY ;

COLLEGE DES COMMUNES

Étaient présents ou représentés : Mesdames et Messieurs Estelle BERTHÉE (pouvoir), Caroline MAILLARD, Michèle DESCHAMPS (pouvoir), François-Xavier DUPÉRAT, Catherine MARION (pouvoir), Denis MEUNIER (pouvoir), Yves BERTAUD, Yves COZE, Sébastien BOUILLOT (pouvoir), Jean-Luc RICHY (pouvoir), Xavier GUILBERT, Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, Jean-Claude DAMPIERRE, Pascal OUDOIRE, Christine PHILIPPE, Patrick POCHON (pouvoir), Nathalie BIEL, Xavier SEVERE, Jean-Marie CHARNIER, Stéphane GALINÉ (pouvoir), Parfait SOUNOUVOU, Isabelle FROMAGE, Brigitte CHAUSSEMY, Jean-Louis CHANDELLIER (pouvoir), Françoise CHANCELIER, Christian DENIS, Bernardin COUDORO (pouvoir), Philippe CHALMETTE, Christophe CHAMOREAU, Francis GUERRIER (pouvoir), Martine QUERNÉ, Charles QUERNÉ, Nadine-Françoise MAUGÈRE, Joëlle VUITRY, Marcel LIENHARDT (pouvoir), Patrick de LUCA, François PLANTÉ, Joseph LENOIR, Jérôme DESNOUE (pouvoir), Denis CELADON, Annie VERHUST, Dominique FAUVIN (pouvoir), Espérance VIEIRA, Jean-Jacques BASTIEN, Bruno CYPRIEN, Pascal CARTAILLER (pouvoir), Jean-Christophe HARDY, Claire GAURAT, François ROISNEAU (pouvoir), Laure GORNES (pouvoir), Alain JOYEZ, Jean-Luc DOUINE, Laurent MAUGÉ, Séverine GALIBERT (pouvoir), Laurence MANESSE-CESARINI (pouvoir), Martine ROHNER (pouvoir), Jean-Claude HARRY, Luc ETIFIER, Gérard CHANCLUD, Stéphane RAYNAL, Guy CROSNIER, Bruno CHAZEL, Olivier COLIN, Patrick CHAILLOU (pouvoir), Jérôme MENARD, Chantal MAYNIÉ, Alexia BERTAUD (pouvoir), François RATIER, Bruno DELÉCOUR (pouvoir), Patrick BOUCHER, Alain POURSIN, Pascal MAGNIER, Patrick PAGES (pouvoir), Fabien BIDAULT, Gilles GLUNAC, Margaret POMA (pouvoir), Jean MORLAIS (pouvoir), Jean HÉLIE (pouvoir), Jean-Paul CULINAS, Anne-Élisabeth BOURGUIGNON (pouvoir), Guillaume FENAT, Philippe DELONG, William THÉRON (pouvoir), Jean-Michel CARDINALI (pouvoir), Céline BOFARULL (pouvoir), Jocelyne BOITON, Patrick MAILLARD, Christophe CHAMBON (pouvoir), Pierre BOIVIN (pouvoir), Philippe DOTHÉE, Gérard ROUX (pouvoir), Etienne BREHIER, Thierry MASSON ;

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Stéphanie GRENAULT, Anthony VAUTIER, Jean-Luc VUILLEMENOT, Franck PASQUIET, Laurent RAYMOND, Philippe MACAIGNE ;

Étaient absents : Mesdames et Messieurs Olivier GUYADER, François BONGARS, Karine LANIAU, Renaud ABRAHAM, Christophe KERGRAIS, Frédéric ARNOULT, Alexandre MARY, Patrick RENAULT, Fabrice KIMPE, Jean-François PEYRONEL, Sandrine JACQUET, Magalie PANNESE, Mélanie JOYEAU, Gérard MARAIS, Xavier MAUCCI, Philippe CLERGEOT, Joanna HAMONIAUX, Jennifer GAUTRET, Florence LANQUETUIT, Jacques PILLOY, Shirley MAUPIN, Lloyd DOUGNY, Natacha COLLARD, Delphine DULARY, Elisabeth LEBEUF Alain SOUEDET, Hervé FRANEL, Michel CALMY, Patrick SAINSAUD, Laurent DUCRUIT, Bernard LACHENAIT, Olivier MAUXION, Éric BEAUJOIS, Yoann MONTET, Anouk VAILLANT, Jean-Charles BENYAKAR, Fabien ORIOT, Manuel HENRIQUES, Pierre GRILLET, Noémie MARTINEZ, Domingo SILVEIRA, Yves PRUVOT, Michel GUILLOT, Sylvain DUCROUX, Caroline PETEAU, Bérénice BHAUSAR, Xavier CHRIST, Bernard LEFEVRE, Yves BIDART ;

COLLEGE DES EPCI

Étaient présents ou représentés : Mesdames Anne-Élisabeth BOURGUIGNON (pouvoir), Isabelle FROMAGE et Messieurs Denis MEUNIER, Gilles LE PAGE, Denis CELADON, Patrick PAGES, Joël NOLLEAU (pouvoir) ;

COLLEGE DES COMMUNES ASSOCIEES

Étaient absents : Mesdames Véronique GABORIT, Dominique BOUGRAUD et Messieurs Jacques BEDOSSA, François PAROLINI, Jérémy PIN, Lionel VAUDELIN ;

COLLEGE DES VILLES-PORTES

Était présent ou représenté : Joël NOLLEAU (pouvoir) ;

Était absent : Monsieur Jean-Claude DELAUNE ;

INVITÉS ET PARTENAIRES

Était présente : Madame Mireille FLAM (Ceser) ;

Était excusé : Monsieur Denis MAZODIER (Les Amis du Gâtinais) ;

EQUIPE DU PARC

Étaient présents : Mesdames Emmanuelle GUILMAULT, Séverine HUYLEBROECK, Magali LASSAIGNE, Caroline CARLIER, Fabienne COTTÉ, Inès HÉRAL, Coralie BLONDEAU et Monsieur Pierre-Yves SION ;

FINANCES - Financement du poste d'économie de flux (Service d'accompagnement à la maîtrise de l'énergie pour les collectivités)


VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;
VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;
VU les statuts du Syndicat ;
VU la Charte constitutive du Parc naturel régional du Gâtinais français ;
VU l'avis favorable des commissions concernées ;
Vu l'avis favorable du Bureau syndical du 26 novembre 2025 ;

Les intercommunalités mutualisent pour les communes les compétences d'un(e) conseiller(ère) et bénéficient de l'expérience d'autres collectivités.

Il est proposé que le Parc sollicite des subventions auprès de La Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régie dans le cadre du fonds CHENE du programme ACTEE+ (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique), des intercommunalités volontaires et de tout autre financeur afin de financer un poste d'économie de flux.

Le Président propose aux membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Gâtinais français de l'autoriser à solliciter la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régie dans le cadre du fonds CHENE du programme ACTEE+ (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique), des intercommunalités volontaires et de tout autre financeur afin de financer un poste d'économie de flux.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical autorisent le Président à solliciter la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régie dans le cadre du fonds CHENE du programme ACTEE+ (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique), des intercommunalités volontaires et de tout autre financeur afin de financer un poste d'économie de flux, à l'unanimité.


Le Président
Jean-Jacques BOUSSAINGAULT
Parc naturel régional du Gâtinais français

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-259102564-20251211-2025-069-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/12/2025
Affichage : 15/12/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

